RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

La dénomination "Melon de Cavaillon" enregistrée en IGP

La dénomination « Melon de Cavaillon » est officiellement reconnue en Indication Géographique Protégée (IGP), par publication, le 12 février 2025, du règlement d'exécution au Journal officiel de l'Union Européenne.

Un héritage historique

Le Melon de Cavaillon, emblème de la Provence, bénéficie d'une renommée séculaire. Sa culture dans la région remonte à 1495 et son nom s'est imposé grâce au marché de Cavaillon et à l'essor du chemin de fer au XIXe siècle. Alexandre Dumas lui-même en fit l'éloge en échange de son oeuvre complète contre une rente annuelle de 12 melons. Ce savoir-faire ancestral, transmis de génération en génération, vient aujourd'hui d'être officiellement reconnu par l'Indication Géographique Protégée (IGP).

IGP "Melon de Cavaillon" ©ALH

Je n’ai qu’un désir à émettre, c’est que mes livres aient toujours pour les Cavaillonnais le même charme que leurs melons ont pour moi. C’est à la fois une occasion qui se présente d’exprimer à mes bons amis de Cavaillon toute ma reconnaissance, et de désigner à toute l’Europe leurs melons comme les meilleurs que je connaisse.

Alexandre Dumas, 1864

Une production d’exception

Cultivé dans la Provence historique, sur les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, le Melon de Cavaillon est un melon charentais jaune. Il se distingue par sa chair orangée de couleur soutenue et sa teneur en sucre élevée. Grâce à un ensoleillement exceptionnel de plus de 2 800 heures par an et à une sélection rigoureuse des parcelles et des variétés, il bénéficie de conditions idéales pour une maturité et un goût incomparables.

Un engagement durable

La production de l’IGP Melon de Cavaillon repose sur des pratiques respectueuses de l’environnement. L’irrigation au goutte-à-goutte raisonnée permet d’optimiser la consommation d’eau, la rotation des cultures et l’utilisation d’engrais verts préservent les caractéristiques des sols, et l’usage des traitements phytosanitaires et de la fertilisation est limité et encadré. Ce modèle d’agriculture raisonnée garantit une production durable et responsable.

Données économiques

3 150
tonnes commercialisées

810
hectares cultivés

45
producteurs

10
metteurs en marché

Consultez le Cahier des Charges sur la fiche du produit

À propos de l'Indication géographique protégée (IGP)

L’IGP est liée à **un savoir-faire.** Elle identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont **la qualité, la réputation** ou d’autres caractéristiques sont liées à son **origine géographique**. Au moins une étape parmi la production, la transformation ou l’élaboration de ce produit doit avoir lieu dans l'aire géographique délimitée. L’IGP

garantit au produit une protection à l’échelle nationale comme européenne. Le respect du cahier des charges de l’IGP est régulièrement contrôlé par des organismes indépendants accrédités et supervisés par l'État.
En savoir plus sur l'IGP

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/igp-melon-de-cavaillon*

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/produit/melon-de-cavaillon-4298
2. https://www.inao.gouv.fr/igp-indication-geographique-protegee
3. https://www.inao.gouv.fr/actualites/reconnaissance